

Assemblée Générale du VVCK le samedi 19 décembre 2020 à 14h00

En distanciel en raison de la crise COVID

Participants

Adhérents : Alain Simon, Anne Pham Dang, Ludo Pham Dang, Antonin Pham Dang, Alain Petrignani, Paul Deleplancque, Lucas Deleplancque, Gaël Deleplancque, Nora Koubaiti, Yanis Koubaiti, Bernadette Koubaiti-Julier, Ethel Simon, Rodrigue Culos, Nathan Macouin, Jean-Philippe Naslin, Christian Boisseau

Invités : David Bouché (comité départemental de la Vallée de la Vonne et du Clain), Jean-Yves Ledoux (mairie de Lusignan et Conseil départemental de la Vienne)

Excusés : Maxime Pham Dang, la Direction Départementale Jeunesse et Sport, CD Vienne et CR Vienne représentés par Alain Simon, Conseil départemental de la Vienne représenté par Jean-Yves Ledoux, Anthony Brottier (Grand Poitiers Communauté urbaine, Vice Président en charge des sports), Manuel Cotinaud (Conseiller sport, Vienne)

Ordre du jour

1. Rapport moral du président et vote du rapport moral.
2. Rapport des activités 2020.
3. Rapport financier et vote du rapport financier.
4. Budget Prévisionnel et vote du budget prévisionnel.
5. Election du comité directeur.
6. Election du président.

Rapport moral du Président : Alain Simon

L'année a été exceptionnelle à cause du COVID 19. Les points à retenir de l'année :

- Une saison sportive quasi inexistante (3 mois d'arrêt complet et 3 mois de reprise difficile), très peu de compétitions
- Une très bonne saison estivale.

Effectifs en 2020

40 licenciés (dont 14 licences Pagaies Blanches enregistrées pendant les animations estivales) (pour 33 en 2019 dont 9 Pagaies Blanches)

- 12 adultes, 28 jeunes
- 11 femmes/ 29 hommes
- Des adhérents depuis les poussins jusqu'aux vétérans. A noter les 14 minimes : le vivier des futurs cadets-juniors

Fonctionnement du club :

Entraînement de septembre à juin tous les samedis de 14h à 16h hors vacances scolaires, ainsi que le mercredi de 13h30 à 16h pour l'école de pagaie.

Juillet/Août : Animation estivale tous les matins de 10h à 12h du lundi au vendredi pour les enfants (sachant nager) et location tous les après-midi du lundi au vendredi de 15h à 19h et le week-end de 14h à 19h.

Stages départementaux et régionaux lors des vacances scolaires.

Formation : Maxime a obtenu son diplôme AMFPC en septembre 2020.

Résultats du club :

Descente

Classement final du club 43/100 avec 10 compétiteurs classés (rappel des classements antérieurs : 66 en 2016 ; 58 en 2017 ; 44 en 2018 ; 21 en 2019) Nous avons donc été rétrogradés de N2 à N3. Nous avons reçu des pénalités faute de compétiteurs dans certaines catégories, dont canoë.

Slalom

Classement final du club 109/141

Course en ligne

Pas de classement final du club cette année

Participation aux championnats de France dans les disciplines suivantes :

- Descente (Sprint) : *annulé*
- Challenge national Minimes (Comité Régional) ; *annulé*
- Régate de l'espoir (Comité Régional)

6^{ème} place de Nora en K1 200 minimes2 ainsi que 6^{ème} en K2 régional 200 ; 6^{ème} place en finale B de Antonin en K1 200 minimes2 ainsi que 5^{ème} en finale B K2 régional 200 ;

Nora, Antonin et Charlie étaient membres de l'équipe Nouvelle Aquitaine (3 membres du VVCK pour une équipe de 12 !) qui devait faire les championnats de France Descente jeunes à Tours

Participation à d'autres compétitions : 2 compétitions nationales, 3 compétitions inter-régionales, 5 compétitions régionales dont un déplacement à Tonneins avec une grosse délégation du club, 1 compétition départementale

Présence de 5 jeunes au CDDF, le pôle départemental d'entraînement (Nora, Antonin, Paul B., Paul D., Lucas)

Participation de plusieurs jeunes et de certains cadres aux quelques stages départementaux et régionaux qui ont eu lieu cette année (février et automne seulement).

L'animation estivale : 2020 LA MEILLEURE ANNEE depuis 2010 avec 7 904 € de bénéfice :

Beaucoup de participants aux animations du matin, 14 nouvelles inscriptions en plus des jeunes pratiquants du club. Locations exceptionnelles, satisfaisant certainement un besoin d'activités de plein air et de nature. Ces activités estivales (animations et location) ont été assurées par les jeunes cadres du club qui en sont vivement remerciés.

Les manifestations du club : Aucune !

Les investissements :

Achat de :

- 1 Kayak descente Compétition Loisach ; subvention départementale 2020
- 1 kayak Slalom Salto 2 ; subvention 2019
- 3 pagaies de canoë (slalom 2, descente 1) : subvention nationale de l'ANS

Vote du rapport moral : adoption à l'unanimité des votants

Bilan financier et Budget Prévisionnel : Anne Pham Dang

Bilan financier

Pour les dépenses, il faut noter l'achat de bateaux (2 629 €) et pagaies (776 €) et de produits désinfectants et masques COVID (367 €). Les frais liés aux inscriptions et de déplacements liés aux stages et compétitions sont plus faibles que les autres années en raison des confinements. La charge de personnel est moins élevée qu'en 2019 car l'encadrement a été entièrement assuré par des bénévoles. Le total des dépenses s'élève à 12 309 €

Pour les recettes, on remarque un bon résultat des prestations d'animation de groupes en été (1 250 €) et surtout une excellente activité de locations de bateaux en été (8 054 €), l'activité estivale a généré un bénéfice de 7 904 €. Nous avons reçu au total 5 170 € de subvention dont 1 000 € car grâce au classement de notre équipe en N2 descente. Les cotisations des adhérents se répartissent en 1 992 € (à l'année) et 582 € (été). Les recettes s'élèvent à 19 371 €.

Au bilan: le bénéfice est de 7 082 €. Nous disposons d'un montant de 8 807 € sur comptes, et 6 000 € ont été versés sur le compte d'épargne. Nous avons ~9 mois de fonctionnement club en réserve, au lieu de 6 mois l'année dernière.

Vote du bilan financier : adoption à l'unanimité

Budget Prévisionnel :

Dépenses : Une somme 5 150€ est prévue pour de l'achat de matériel. Les services extérieurs (stages, assurance, compétitions) s'élèvent à 5 700 €, les frais de déplacements, communications et autres frais à 3 710 €. Les charges de personnels pour l'encadrement sont prévues à 3 350 € et les cotisations à la FFCK à 2 100€. Le total des dépenses prévisionnelles s'élèvent donc à 20 010 €

Recettes : La vente de produits est estimée à 5 500 €, les subventions attendues s'élèvent à 8 500 € (Grand Poitiers fonctionnement, animation estivale, conseil départementale, ANS...). Les autres produits dont cotisations atteindraient 6 010 €, soit 20 010 € de recettes totales.

Questions de Gaël : quel matériel serait acheté ? Alain S : à choisir par le nouveau président.

Question de Alain P : Est-ce que les aides publiques ne risquent pas d'être réduites ? Alain S : c'est possible mais on adapte les dépenses aux subventions reçues, par l'achat ou pas de matériel.

Vote du budget prévisionnel : adoption à l'unanimité des votants

Prix des licences :

La FFCK rénove son système de titres mais nous n'avons pas beaucoup d'information. Il y aurait des licences en fonction de la durée : 1 jour, 1 semaine, 1 mois, 3 mois ou à l'année, et une disparition des licences Prime qui étaient émises pour l'été.

Alain Simon propose de ne pas changer les tarifs pour le moment, soit :

- - de 16 ans : 70 euros pour 2020 ;
- + de 16 ans : 90 euros pour 2020.

On reverse à la FFCK : 40 € pour les moins de 16 ans, 55 € pour les plus de 16 ans

Vote : adoption à l'unanimité

Intervention des invités

David Bouché : Le Syndicat des Vallées du Clain Sud est une collectivité publique par délégation des Communautés de communes. David est présent sur territoire de la Vonne depuis le début de l'année, il a pu descendre de la Vonne sur une embarcation prêtée par le VVCK. Le syndicat est chargé de l'entretien de la Vonne. Lui signaler les difficultés : embâcles, ou différents autres aspects. Sollicité cet été suite à une chute d'arbre qui a été écarté mais maintenu par un câble le long de la berge. Il ne s'agit pas de tout enlever car c'est important pour la vie de la rivière (abris pour les poissons par exemple) mais il faut sécuriser.

Mr Ledoux : en charge du sport avec Mme Marot (4^{ème} adjointe), « nous sommes à votre écoute ».

Dans les 1^{er} jours de janvier, il y aura un questionnaire de Grand Poitiers pour bien définir ce qui est sport communautaire. Mr Ledoux estime que nous y avons notre place, et il faut trouver les moyens pour que nous soyons soutenus.

Sur le budget, il demande la part des subventions par rapport au reste des produits.

Pour l'année 2020, les collectivités assurent leur soutien aux associations pendant la période COVID. Mr Ledoux espère que nous pourrions reprendre nos activités sportives, et continuer nos animations estivales. Il souhaite mettre le VVCK en focus dans le prochain magazine.

Réponse de Alain S : les subventions GP représentent 2400 € sur un budget de 19391 € : c'est important pour nous. C'est la moitié de nos subventions.

Alain S informe d'un statut de « station sport Nature » en cours d'attribution par le conseil départemental pour le Moulin de Vauchiron et demande à Mr Ledoux s'il en est au courant. Mr Ledoux indique que Didier Morel (adjoint) qui gère les activités tourisme/camping suit le dossier et émet un avis favorable pour la labellisation et la reconnaissance des activités sur le site.

Bernadette indique l'intérêt qu'il y aurait à créer des liens entre le club et les scolaires. Mr Ledoux répond que la question est à poser au collègue ; Alain S. rappelle que le VVCK devait accueillir des élèves du primaire, ce qui n'a pas été possible en 2020 à cause du COVID, ni en 2019 à cause de canicule. L'intérêt serait de faire découvrir l'activité aux jeunes et de susciter des vocations.

Elections pour le comité directeur

Renouvellement tous les 4 ans, calé sur l'olympiade 2021-24. Alain S. ne souhaite pas quitter le comité directeur mais quitte la présidence. Tous les adhérents de plus de 16 ans peuvent se présenter.

Recueil des candidatures : Gaël, Lucas, Bernadette, Anne, Ludo et Alain S veulent bien intégrer le comité directeur.

Vote à l'unanimité pour l'élection de ces membres.

Désignation du Président : candidature de Bernadette

Vote : oui à l'unanimité

Vice-Président : Ludo

Trésorière : Anne

Trésorier adjoint : Gaël

Secrétaire : Alain S

Secrétaire adjoint, chargé des médias : Lucas :

Alain Simon fait la déclaration à la préfecture.

Il prend aussi en charge la demande de subvention à Grand Poitiers pour le 31 décembre 2020.

Autre information :

Rodrigue et Lucas vont intégrer la formation Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (MFPC). C'est un atout pour notre club qui va ainsi renforcer ses capacités d'encadrement.